

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savent apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 3

St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 14 Février 1872

No 20

Courrier de St Hyacinthe



Los abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33½ p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. *The Farmer's Journal*, Jeudi.

Le *Journal d'Agriculture* paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux Imprimerie-résidence, maison en briques à deux étages, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
1 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,
Bureau du Courrier
St. Hyacinthe,
P. Q.

LE BAZAR.

Esurivi et dedistis mihi manducare.

AUX DAMES DE CHARITE.

Dans les salons où règne l'opulence,
Où le plaisir sans cesse recommence
Ce n'est que toilettes et bal;
Heureux du monde, aux brillants équipages,
Ne rêvent plus que fêtes et voyages,
Car c'est la fin du carnaval.

Si le soleil refuse sa chaleur,
On court braver des frimas la rigueur
Sous les dépouilles de l'hermine;
Et pour le voir les voiles que la nuit
Etend sur nous lorsque le jour s'enfuit,
Chaque demeure s'illumine.

Mais tandis que, ne pensant qu'aux plaisirs,
Plus d'un mortel veut combler ses desirs,
Près de lui règne la misère.
Voyez là-bas cette pauvre misère
Où le vent souffle, où glisse la froidure
Sur ses murs et son toit austère.

Dans ce logis habite l. souffrance,
Dedans ces murs, rarement l'espérance
Fait désirer le lendemain.
Là des enfants dont la vie est amère
Baisant les mains de leur trop triste mère,
Lui demandent un peu de pain.

Elle, vieillie au milieu des alarmes,
Lève ses yeux, ses yeux baignés de larmes,
Et du regard montre le ciel.
A l'horizon, l'astre du jour s'efface;
Le froid redouble et la maison se glace,
Et point de pain! o sort cruel!

Ils périront! Mais voilà que des anges,
Se détachant des sublimes phalanges
Que commande la charité,
Volent vers nous; et leurs douces paroles
Gagnent les cœurs et cueillent des oboles
Au profit de la pauvreté.

Et pour grandir la part encor minime
Des malheureux que la misère opprime,
Qui du froid souffrent la rigueur,
Mille et mille objets, leurs doigts de roses
Savent changer en si gentilles choses
Qu'ils en centuplent la valeur.

Venez vous tous, chéris de la fortune,
Venez, ô vous que la voix importune
De la faim ne trouble jamais;
Venez goûter la jouissance que donne
L'acte si beau de pratiquer l'aumône,
Pour être béni désormais.

A ce bazar, quand une jeune fille
Au doux regard, tendra sa main gentille,
Vous y verserez tout votre or
Afin que Dieu vous protège et vous aime,
Qu'il vous accorde un jour le bien suprême,
Pour tout mortel seul vrai trésor.

J. A. CHAGNON.

Nous apprenons que MM. Sèvre Rivard, Gustave A. Drolet, Ferdinand David, M.P.P., et Michel Laurent ont acheté la belle propriété de M. Benjamin Comte, située au haut de la rue St. Denis, comprenant 100 arpents en superficie, pour la somme de cent vingt mille dollars [120,000].

L'intention de ces messieurs est de diviser cette propriété en lots à bâtir pour développer cette partie de la ville. Nous leur souhaitons de pouvoir, comme la chose ne nous paraît pas douteuse, exécuter un projet d'une aussi grande importance et pour eux et pour la ville entière.—*Minerve.*

Les rapports annuels des pêcheries ont été reçus par le département à Ottawa. Ils montrent un état de prospérité générale, mais c'est surtout dans les provinces maritimes que les pêcheurs ont été heureux. La valeur du poisson pris pour le commerce peut être calculée comme suit: Nouvelle-Ecosse, \$5,100,000; Québec, \$1,100,000; Nouveau-Brunswick, \$1,185,500; Ontario, \$193,500.

Les Américains n'oublient pas le Grand Duc Alexis, et tous les jours le télégraphe nous apporte de ses nouvelles. Une dépêche de Memphis nous informe qu'il vient de partir avec sa suite de Vicksburg pour la Nouvelle-Orléans.

Le *Herald* annonce qu'une nouvelle ligne de steamers commencera le service au printemps entre Liverpool et Montréal. Ces vapeurs ont été construits pour faire le trajet entre Liverpool et un port américain, mais changent maintenant de destination. Le premier vapeur, le *Potomac* partira de Liverpool le 18 avril.

On dit qu'une nouvelle ligne de steamers commencera le service au printemps, entre Liverpool et Montréal. Ces vapeurs ont été construits pour faire le trajet entre Liverpool et un port américain, mais ils changent maintenant de destination. Le premier vapeur, le *Potomac*, partira de Liverpool le 18 avril.

Il y a eu dans la mission catholique de Sherbrooke, durant l'année 1871: Baptêmes, 245; Mariages, 36; Sépultures, 82. Les chiffres sont moins élevés que ceux de 1870, alors qu'il y eut 265 baptêmes, 39 mariages et 129 sépultures.

Le 8 janvier 1871, MM. J.N.A. Archambault Hyppolite Tourangeau, Joseph Petit, Napoléon Malo, Joseph Lavigne, Honoré Broden et Simon Desrochers ont été élus conseillers pour le village de Varennes; et le 5 février, les dits conseillers à leur première session régulière, ont réélu M. J. N. A. Archambault, Maire du dit village et M. J. T. L. Archambault, Secrétaire-Trésorier.

Il est décédé à Weedon le 10 du courant, à l'âge de 74 ans, le capitaine J. Paschal Benoit, autrefois cultivateur de la paroisse de St. Damase.

LES RECLAMATIONS DES ETATS-UNIS.

On lit dans le *Journal de Québec*.

Nous avons réussi à nous procurer la liste des réclamations présentées à la conférence de Genève, contre le gouvernement américains.

La première s'élève à une somme de \$25 000 pour destruction de propriétés du gouvernement des Etats-Unis.

La seconde s'élève à \$17, 900, 663 pour vaisseaux et leurs cargaisons capturés ou détruits par l'Alabama et les autres croiseurs confédérés.

La troisième n'est pas définie, mais elle demande le paiement des dommages provenant indirectement de la destruction des vaisseaux dont il a été question ci-dessus. La somme qui représentera ces pertes pourra s'élever à plusieurs centaines de millions.

Par la quatrième les Américains demandent que les Anglais soient forcés de payer les dépenses encourues par les Etats-Unis pour poursuivre les croiseurs confédérés, soit \$7,000,000

La cinquième est tout aussi vague que la troisième, on y exige que les Anglais indemnisent le gouvernement américain des pertes qu'il a éprouvées par le fait que le commerce des Etats-Unis est tombé aux mains des Anglais. C'est là un chiffre de dommage difficile à établir.

La sixième demande que la Grande-Bretagne paie aux Américains l'augmentation des assurances pendant la dernière partie de la guerre; environ \$1, 500, 000.

Le septième impute au gouvernement anglais la responsabilité de la prolongation des hostilités depuis la bataille de Getysburg jusqu'à la chute de Richmond et exige qu'il acquitte le mémoire des frais de la guerre pendant cette période.

Enfin, par la huitième et dernière réclamation, il est demandé que la Grande Bretagne paie les intérêts, à 7 p 100, sur toutes ces sommes à partir de douze mois après la sentence arbitrale.

Il est aisé de voir que grâce à l'élasticité des termes de ces réclamations, la somme que le gouvernement américains demande ne peut être déterminée de suite, et qu'il pourra la grossir à volonté. Les Anglais ont donc bien droit de se montrer un peu rétifs, en face de pareilles exigences.

La corporation de Lévis a fait mesurer l'autre jour la largeur du fleuve d'une rive à l'autre. L'on a trouvé en ligne droite, en suivant le chemin tracé et balisé sur la glace, une largeur de 3300 pieds, c'est-à-dire 18 arpents et quelques pieds.—*Echo de Lévis*.

Le 6 du courant a eu lieu à Waterloo, une assemblée du Bureau des Examinateurs Catholiques de Sweetsburg et Waterloo. Les personnes suivantes ont obtenu des Diplômes de première classe pour Ecoles Élémentaires: J. B. Gervais, Ec., notaire de Granby, pour le français et Mlle. Margaret Connor, d: East Farnham pour l'anglais.

LE CAREME.

Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec a publié dans son diocèse la circulaire suivante concernant le temps du Carême. Nous savons de source certaine que Sa Grandeur Mgr. de St. Hyacinthe doit aussi publier une circulaire permettant à ses diocésains de bénéficier pour le temps du présent carême de tous les adoucissements de la loi de l'abstinence.

Archevêché de Québec, 9 février. Monsieur le curé,

A plusieurs reprises déjà, j'ai été consulté sur quelques points de notre discipline en ce qui regarde le jeûne et l'abstinence. Avant de répondre, j'ai voulu prendre l'avis de Nos Seigneurs les Evêques de la Province, afin de ne point rompre l'uniformité de discipline si désirable en ce point comme dans les autres. Pour la même raison, je réponds aujourd'hui par une circulaire.

Le 7 juillet 1844, sur la demande de Mgr Signay, le Saint-Siège accorda un indulgent en neuf articles dont on trouve le texte au No. 1 de l'appendice 1 des Ordonnances Diocésaines. Ce prélat et ses successeurs ne publièrent point l'article VI, parce qu'ils jugèrent que le temps n'en était point venu. Leur exemple fut suivi par Mgr. de Montréal qui avait obtenu le même indulgent. Après m'être assuré de l'opinion de Nos Seigneurs les évêques, je déclare, par la présente, le susdit article en force dans ce diocèse, à dater de ce jour.

Ut in diebus quibus abstinetur ab usu carniæ, permitatur cibos cum adipæ parare, propter butyri raritatem.

R. Ad Sextum... Pro gratia in omnibus juxta preces.

Pour prévenir tout malentendu et fixer notre discipline sur ce point, je crois devoir donner les explications suivantes:

1o Il n'y a aucun jour excepté. In diebus in quibus abstinetur ab usu carniæ.

2o L'indult ne permet pas de manger de la viande, ou de la graisse dans son état naturel, mais simplement de substituer la graisse ou le saindoux au beurre ou à l'huile, dans la friture, la cuisson et la préparation des aliments maigres.

On peut donc désormais 1o faire frire du poisson, ou des oeufs, avec de la graisse ou même avec du lard, pourvu que l'on ne mange pas le lard; 2o faire bouillir du lard dans la soupe, ou y mettre de la graisse ou du saindoux; 3o faire bouillir de la pâte dans la graisse ou on fait entrer de la graisse dans la confection des pâtisseries.

Vous pourrez, à l'occasion de la présente circulaire, rappeler à vos paroissiens qu'ils peuvent sans inquiétude, 1o le matin des jours de jeûne, prendre quelques bouchées de pain et un peu de thé, de café, de chocolat, de quelque autre breuvage; 2o le soir des jours de jeûne, manger la soupe même grasse, qui serait restée du dîner. Notez bien, par rapport à cette dernière

partie, que personne ne s'en trouve exclu. A la vérité l'article IX de l'indult dit: præsertim iis qui se dent duro labori: mais il ne restreint nullement à ces personnes le bénéfice dont il y est question. Si l'on eût voulu en restreindre l'effet on se serait exprimé autrement.

Pour compléter ce qui regarde cette matière, je crois devoir vous rappeler que la Sic. Pénitencierio a déclaré, le 16 janvier 1834, que ceux qui, à raison de leur âge, de leur infirmité, ou de leurs travaux, sont exempts du jeûne, peuvent, aux jours de jeûne où le gras est permis, manger gras à tous les repas.

Vous en trouverez le texte dans les Ordonnances Diocésaines " App, III. No 21, 40

La Sainte Eglise, en adoucissant ainsi la sévérité de ses lois pour s'accommoder à la faiblesse et aux nécessités de ses enfants, n'entend pas néanmoins les exempter de l'obligation où ils sont de se renoncer à eux-mêmes, de prendre leur croix et de marcher à la suite de Jésus, S. Luc IX 24: de crucifier leur chair avec ses vices et ses désirs criminels Cal. V 24; de mortifier leurs membres Col III. 5; car dit l'Apôtre St Paul Rom. VIII. 13. Si vous vivez selon la chair, vous mourrez.. mais si par l'esprit, vous mortifiez les œuvres de la chair, vous vivrez.

Recevez, Monsieur le curé, l'assurance de mon sincère attachement.

E. A. ARCH DE QUEBEC.

Le Pape va publier sous peu une Lettre Encyclique, sur le sujet de l'Instruction Publique et de ses rapports avec l'Eglise et l'Etat.

M. Elzéar Rousseau, de St. Alexandre, a été victime d'un incendie, le 27 du mois d'août. Il a tout perdu, maison, ménage, boutique, moulins à battre, outils, etc. L'feu a pris dans une espèce de remise où il y avait de la cendre.

Explosion — Lundi soir, M. J. Beauhry, courtier de Montréal, étant descendu dans la cuisine avec une chandelle allumée, afin de s'assurer d'où partait une forte odeur de gaz qui envahissait les chambres du second étage de sa maison, a payé cher son imprudence. La lumière qu'il tenait à la main déterminait une effroyable explosion. M. Beauhry fut trouvé gisant sur le plancher, brûlé d'une manière effroyable et couvert de blessures si graves qu'elles ont causé sa mort.

La question de l'amélioration de la navigation entre Québec et Montréal et de celle du havre de Montréal, continue de préoccuper l'attention publique. Il y a eu de nombreuses allées et venues entre Montréal et Ottawa. Sir Hugh Allan et les commissaires du havre ont eu des entrevues avec les ministres. Le résultat de ces démarches serait la résolution du gouvernement d'entreprendre lui-même de creuser le lac St. Pierre. Le coût de cette amélioration est de \$2,000,000. Le plan suivant d'opération aurait été adopté: Le gouvernement fournirait \$1,000,000; les revenus du havre seraient hypothéqués au montant de \$500,000, et la ville de Montréal serait appelée à souscrire les autres 500,000 piastres.

On dit que la défense de Tranchemontagne n'a pas coûté moins de 700 piastres.

La question de l'Alabama.

Cette question, dont un traité faisait espérer la solution pacifique et prochaine, est en ce moment le sujet de correspondances entre les gouvernements de l'Angleterre et des Etats Unis.

Nos voisins, habitués à ne suivre les traités que dans les cas où ils leur font la part du lion, ont amené, par leur conduite, de graves complications: la guerre en serait le résultat que nous n'aurions pas le droit d'en être trop surpris.

Par le traité de Washington, il a été décrété que la fameuse question de l'Alabama serait décidée par un tribunal siégeant à Genève. Cette disposition du traité a été condamnée par plusieurs journaux américains, et par un certain nombre de leurs hommes d'Etat; entr'autres par Sumner et Butler. Ceux-ci ont soutenu que le traité ne permettait point aux américains de réclamer du gouvernement anglais, des dommages indirects; c'était un fait admis de tout le public américain qu'en effet, le traité de Washington ne permettait point à nos voisins de faire de semblables réclamations.

Néanmoins, Grant et ses conseillers ont jugé à propos de produire devant le tribunal de Genève, cette liste de réclamations, que nous avons publiée dans notre dernier numéro, et qui est un chef d'œuvre d'arrogance.

Tout le monde comprend la tactique de M. Grant.

Les élections présidentielles arrivent, et il doit flatter le pédantisme de la population dont il est le chef. Voilà pourquoi il a grossi la note, et fait un compte d'apothicaire, espérant ainsi s'attacher la masse des voteurs.

Mais si l'on en juge par le ton d'une partie de la presse américaine, le tour ne réussirait pas aussi bien qu'on s'y attendait. En effet, grand nombre de journaux américains se prononcent contre leurs hommes d'Etat.

Parmi ces journaux, on remarque la *Tribune* de Chicago, qui se prononce énergiquement contre l'attitude prise par le gouvernement de Washington. Cette feuille qualifie les réclamations américaines de folles et de puérides. "Aucune nation sur la terre ne peut consentir à payer de tels dommages; et, nous même, peuple américain, nous refuserions de les solder, si nous nous trouvions dans la même position, et qu'on s'avisât de nous les demander."

Ces paroles sont un écho de celles de M. Gladstone :

"Ces exigences sont d'une telle nature a-t-il dit, qu'aucun peuple, fut-il réduit à la plus grande détresse; fût-il à la merci d'un vainqueur, ne pourrait s'y soumettre.

Une opinion encore plus remarquable, est celle d'une revue légale, jouissant chez nos voisins d'une haute réputation: *l'American law Review*.

Ce recueil traitant ce sujet dit :

Sans doute, la nation américaine a subi des pertes par la présence de ces croiseurs ennemis, qui gênaient notre marine marchande; mais, s'il fallait faire de ces pertes nationales, le sujet d'une réclamation pécuniaire, nous serions très embarrassés de savoir comment faire accorder nos prétentions avec certaines règles, très familières à nos cours de justice, concernant les dommages prochains et les dommages éloignés.

La décadence de notre commerce, l'élévation du taux des assurances, etc, etc., doivent entrer en ligne de compte quand il s'agit d'établir nos pertes; mais rien de tout cela ne peut constituer l'élément d'une réclamation pécuniaire.

L'Evening Post, de New York trouve que la partie des réclamations américaines que l'Angleterre, ne veut pas soumettre au tribunal de Genève, est rédigée d'une manière outrageante pour le Royaume Uni.

Un correspondant du *Boston Advertiser* dit :

Ces dommages sont si éloignés, qu'aucun juge ne peut en écouler la réclamation.

Le *Boston Advertiser* dit lui même que s'il y avait eu erreur dans la présentation de leurs réclamations, il n'y aurait pas impossibilité à modifier leur demande; et l'honneur du gouvernement américain ne perdrait rien à agir ainsi.

L'Economist des Etats Unis, avoue que les américains n'ont aucun droit de réclamer des dommages indirects. Les lois internationales s'accordent là dessus avec les lois civiles, pour refuser d'accorder de tels dommages.

Ce journal voulant comparer la cause des Etats Unis, dit qu'elle ressemble à celle d'un marchand, qui, plaidant pour recouvrer la valeur d'une certaine quantité d'œufs qu'un employé aurait cassés, prétendrait aussi être payé des poulets que ces œufs étaient censés contenir en germe.

L'Economist ne va cependant pas jusqu'à dire que le gouvernement de Washington n'avait pas le droit d'exposer ainsi sa cause; suivant lui, ceux qui ont préparé la liste des réclamations se sont conduits comme le font les avocats: ils demandent tout ce qu'ils peuvent, sauf à subir la décision du tribunal. Il constate aussi que la presse américaine en général ne donne pas gain de cause au gouvernement de Washington. L'opinion courante est que les Etats Unis n'ont pas agi sagement.

Nous terminons cette revue citant l'opinion du *New York World*, un des principaux journaux des Etats Unis.

Cette feuille dit que le tribunal de Genève doit d'abord examiner si le gouvernement anglais est responsable des déprédations exercées par certains navires. Puis, si le tribunal décide dans l'affirmative, il devra épuiser la liste des navires qui ont ainsi couru sus aux vaisseaux du Nord: et là, elle peut terminer ses travaux.

C'est assez dire que les Etats Unis n'ont pas eu raison d'amener cette question des dommages indirects.

Cette manière d'envisager la cause s'accorde avec celle de Sir Stafford Northcote, et de tous les commissaires anglais.

A une attaque de Sir Roundell Palmer, Sir Stafford Northcote répondait, à la fin de la dernière session du Parlement anglais, que les commissaires Britanniques, au lieu de laisser la porte ouverte à toutes les réclamations, avaient au contraire retréci le cercle où devait s'agiter la question, en attribuant de juridiction au tribunal de Genève que sur les actes de certains vaisseaux.

Voici, pour compléter, quelques opinions qui peuvent avoir leur intérêt.

1o. Un correspondant de la *Tribune* de New York écrit: Je vous ai déjà dit que les Etats Unis ne s'étaient jamais attendus à ce que l'Angleterre reconnût les dommages indirects. Plusieurs membres de l'administration le reconnaissent avec franchise, et beaucoup d'amis du général Grant sont maintenant convaincus que nous avons commis une grave erreur, en exposant de pareils prétentions.

Un sénateur, jouissant de l'intimité du Président disait: Je pense que nous n'aurions pas dû demander plus que ce que nous pouvions raisonnablement espérer d'avoir; et que nous aurions

dû biffer les dommages indirects de notre liste.

Voici les paroles d'un autre sénateur :
 " Je crois qu'il y aura une volumineuse correspondance diplomatique; puis, quo les Etats Unis manœuvreront de façon à se retirer de cette position, et les arbitres feront leur œuvre ! "

Peu de personnes ignorent maintenant que la vraie richesse d'une exploitation agricole, c'est le bétail. La vieille habitude de semer constamment des étendues considérables de grain et de limiter aux stricts besoins de la famille le nombre des animaux de ferme, disparaît rapidement. L'expérience a montré qu'elle est ruineuse et que, sans une culture améliorante, une terre devient souvent, pour son propriétaire, une cause de ruine. Outre l'avantage immense des engrais, les bestiaux fournissent un bénéfice considérable et parfaitement sûr, lorsqu'on sait leur donner les soins convenables.

Pour en donner une idée à ceux de nos lecteurs qui ne s'en sont pas encore convaincus par l'expérience, nous citerons un seul exemple entre mille. Un des meilleurs agriculteurs pratiques de cette paroisse, M. Crossie Towner, a obtenu, pendant l'année 1868, de quatorze vaches, une quantité de 1914 livres de beurre qu'il a vendu sur le marché de St. Jean de vingt à trente cents la livre. En outre, il a engraisé six cochons avec le lait de ses vaches en y ajoutant une très petite quantité de grain, et élevé huit veaux. Ajoutons à cela qu'un arpent de terre amélioré par les engrais d'un pareil troupeau produit autant que trois arpents de terre non améliorée; qu'il ne coûte en même temps qu'un tiers des dépenses de culture, et chacun sera forcé, par l'évidence, d'avouer que le bétail est indispensable à une bonne culture.

Un cultivateur qui a commencé très pauvre à cultiver sa terre, et qui est très riche aujourd'hui, dit: Les cultivateurs qui ne tiennent pas leurs comptes sont toujours en dettes, du moins presque toutes l'année, et ont des comptes énormes dans les magasins. Ils doutent de l'honnêteté des marchands, grondent leur famille, et l'accablent d'extravagances. S'ils ne marquent pas leurs recettes et leurs dépenses, ils ignorent les profits et les pertes de l'exploitation de leur ferme. Les dettes se multiplient presque insensiblement, car il faut moins de temps et de talent pour dépenser l'argent que pour le gagner.

La tenue de leurs comptes leur indiquerait quand dépenser et quand arrêter leurs dépenses. La négligence sur un point conduit à la négligence sur d'autres points, et comme conséquence, ces cultivateurs travaillent sans système et sont négligents dans tout. On en a la preuve dans leurs clôtures, leurs

animaux, et sur eux-mêmes. Il est facile de reconnaître les cultivateurs qui ne tiennent pas leurs comptes.

L'usage de la patate pour la nourriture des chevaux a pris dans quelques pays une extension considérable. Mais on a constaté que crues, elles nourrissent moins bien et occasionnent des diarrhées; tandis que cuites, elles sont excellentes. Cependant, il est toujours dangereux de faire entrer les patates pour une forte proportion dans l'alimentation. Pour un cheval de bonne taille, on peut donner la ration suivante: Foin 10 livres, patates 25 livres, avoine 3 pintes et de la paille à discrétion, par jour. Si le cheval ne travaille pas on supprime l'avoine.

Aux cultivateurs de la Province de Québec.—La quantité de fromage exporté du Canada aux Etats-Unis en 1870, a été de 1,275,634 boîtes contre 88,777, boîtes l'année précédente. Il n'est pas hors de propos de se rappeler qu'il y a cinq ans nous importions largement du fromage des Etats-Unis. On doit attribuer ce changement au système de manufacture importé des Etats-Unis et qui a prouvé être fort avantageux au Canada. Nous faisons aujourd'hui une rude compétition aux producteurs américains sur le marché anglais.

N'est-il pas temps que nos cultivateurs de la Province de Québec et plus particulièrement du district de Québec, s'éveillent à l'évidence que le système de culture qu'ils ont poursuivi jusqu'à présent est vicieux? Est-ce que la production du fromage à dix centins la livre et du beurre à vingt centins n'est pas plus rémunérative que l'avoine à un centin la livre et l'orge à cinquante centins le minot? Le fermier délégué de la province d'Ontario à la Chambre de Commerce de la Puissance qui s'est réuni à Ottawa dans le mois dernier, n'avait-il pas raison quand il disait que dans la Province de Québec, il y avait *something radically wrong*?—Le Négociant Canadien.

Une dépêche de Buffalo dit qu'on a secrètement convoqué une assemblée des principaux marchands de poisson et des pêcheurs des Grands Lacs à Détroit pour le 26 mars, afin d'examiner la ligne de conduite qu'il leur est nécessaire d'adopter pour se protéger eux-mêmes sous le traité de Washington, lequel blesse leur droit de pêcher ou de préparer le poisson sur le sol britannique. Le Traité accorde ces droits aux pêcheurs de la Nouvelle Angleterre, ainsi que le droit d'acquiescer sans payer de taxes dans les Provinces Britanniques les appareils et le sel, mais il refuse ce privilège aux pêcheurs des Grands Lacs.

Le 12 courant, dans l'avant-midi, le feu s'est déclaré dans l'ancienne corderie de la Cannadière, près de Québec. La bâtisse a été incendiée sur une longueur de 40 pieds; on a réussi à arrêter là les progrès de l'incendie.

—ECHO DE LÉVIS.

UNE FEMME EGORGÉE ET SCIEE EN MORCEAUX PAR SON MARI.

Cette affaire, la dernière et la plus grave d'une longue session de quinze jours, à la Cour d'assises de la Loire, avait attiré à Montbrison une grande affluence. L'accusation reprochait à un homme plus que quinquagénaire, le nomme Vignal, d'avoir assassiné sa jeune femme, qui avait à peine dix-sept ans, et de l'avoir coupée par morceaux pour la faire plus facilement disparaître.

L'accusé, quoique simple ouvrier dans une usine importante des environs de Saint-Chaumont, a reçu une certaine éducation; il a été frère mariste pendant une dizaine d'années; il s'exprime avec facilité, souvent même avec emphase, et comme s'il débitait un sermon. Le jury a rendu un verdict qui admet le meurtre avec préméditation, mais accorde le bénéfice des circonstances atténuantes; coupée par morceaux, Vignal a entendu sans émotion apparente l'arrêt qui le condamne aux travaux forcés à perpétuité.

Samedi, le 10 courant, les habitants du village de St Jérôme, ont eu un triste réveil. La superbe résidence de Godfroi Laviolette, Ecr; était devenue la proie des flammes. Malgré l'activité et le travail de tous les habitants du village, en quelques instants la résidence de ce monsieur était réduite en cendres. La perte est d'au moins \$3,000; on ne sait encore à quel montant il était assuré.

L'année 1872 contient 52 dimanches. Septembre et décembre commencent par un dimanche; janvier, avril et juillet, par un lundi. Octobre est le seul mois qui s'ouvre par un mardi. Février commence et finit par un jeudi, et a par conséquent cinq jeudis, ce qui ne se re-présentera pas avant 1900. En 1880 et en 1920, février aura cinq dimanches. L'année 1871 a commencée et fini par un dimanche, ce qui ne se reverra qu'en 1883 et les onze ans à la suite.

Il paraît que Québec va voir surgir de nouvelles manufactures le printemps prochain. M. Smith, de la maison J. et W. Reid, vient de partir pour l'Angleterre, pour y faire l'acquisition d'une machine pour fabriquer la pulpe.

MM. Robinson et Cie; qui ont des relations avec les principaux manufacturiers de papier d'Ecosse, sont déjà à l'œuvre pour ériger une manufacture analogue à New-Liverpool.

On va même jusqu'à dire qu'une compagnie se propose de fonder une manufacture de machines à condre, qui entrera en opération dans peu de jours.

Le surplus de recette du Canada, pour les quatre années finissant le 30 janvier 1872, a été de 5,500,000 piastres; il est probable que cette année il sera augmenté de \$2,000,000.

Ces chiffres donnent un témoignage satisfaisant de la prospérité générale et de la prudente politique du gouvernement de la Puissance.

Employons la meilleure

Pour guérir le Rhumatisme Névralgique, Cholérique, Crampes, Maux de Gorge, Fièvres et Douleurs, Maux de Dents, Erysipèle, Maux de Tête, Douleurs dans le Côté et le Dos, Rhumes, Bronchites, Asthme, Dyspepsie, Diarrhée, Inflammation, Erysipèles, Brûlures, Échaudures, Engelures, Corps Malade des Nerfs, etc., etc.

Il n'a encore jamais été offert au public de préparation égal au STANTON PAIN RELIEF qui est composé exclusivement de substances végétales et contient aucuns minéraux ou autres poisons, il peut être pris en tous temps avec la plus grande sécurité et avec la certitude de réussir. Les certificats les plus appréciables sont obtenus de ceux qui s'en servent.

Lisez le certificat suivant d'un médecin patricien expérimenté et très recommandé. C'est un certificat entre mille que nous recevons tous les jours non seulement des médecins mais aussi de personnes qui sont très reconnaissantes pour le soulagement que leur a procuré l'usage du PAIN RELIEF.

Montréal, 8 février 1871.

R. W. Stanton Ecr.

Monsieur,

J'ai toujours considéré que c'était contraire à l'étiquette médicale pour un homme de profession ayant ses diplômes de recommander en aucune manière l'usage des "Médicines Patentées" et je pourrais ajouter que je crois encore à cette opinion, quand je vois des médecines patentées composées d'une variété d'ingrédients, dont les proportions et la qualité sont connues aux fabricants seulement. Toute fois, à part ces faits, je crois que l'usage de prendre des remèdes a pour effet de sauver la vie et de soulager les peines et les souffrances de l'humanité. Je crois aussi que quand un médecin instruit découvre avec certitude qu'une médecine spéciale ou une combinaison de médecine possède la propriété de donner un soulagement presque instantané au pauvre affligé, ce médecin est dans l'obligation de recommander ce remède ou cette combinaison de remèdes. Peu importe de qui et d'où vient le soulagement aux affligés et aux agonisants, si la douleur est chassée et la nature ramenée à son état de bien-être et d'exemption de douleur, le grand but de la médecine est atteint.

Maintenant, monsieur, sans demande ni sollicitation de votre part, permettez moi de dire que votre nouveau remède que vous appelez STANTON'S PAIN RELIEF, est un remède très précieux et supérieur, composé de presque tous les médicaments et soulageurs de douleurs que la profession médicale connaisse. J'ai été le témoin il y a quelques semaines d'un soulagement

vont s'adresser à vous pour votre médecine comme étant le meilleur *So.icum* que la science ou l'art ait jamais offert à l'humanité souffrante. Je connais la composition de votre remède, et j'ai très soigneusement expérimenté ses mérites, et je suis convaincu que tous les praticiens honorables qui l'emploieront dans des cas de douleurs très sévères, seront d'accord avec moi pour dire que c'est un remède aussi extraordinaire qu'excellent.

de douleurs si extraordinaire par l'usage de votre remède que je n'ose à croire que des milliers de personnes
W. F. MONAGHAN, M. D.

Le certificat ci-dessus est un entre les excellents certificats que je reçois journallement de toutes les parties du pays où j'ai introduit cette préparation vraiment supérieure, et comme je suis canadien et résidant avec tous mes intérêts ici, on peut être convaincu que j'emploierai toujours le meilleur matériel qu'il soit possible d'obtenir sur nos marchés, afin de maintenir ma préparation dans l'état le plus par et le plus excellent. Les commerçants de la République voisine qui n'ont aucun intérêt dans le Canada excepté pour ce qu'ils peuvent emporter dans leurs endroits consistant en des milliers de piastres annuellement, et ne nous donnent en retour des restes plus que douteux de préparation qui ont vieilli sur leurs tablettes, mais qui sont jugées assez bonnes pour être jetées sur le marché canadien pour quelques années qu'ils réussissent à vendre en répandant des annonces spécieuses et des certificats fabriqués.

Les personnes souffrantes sont guéries journallement sans aucune charge, dans mon bureau, donnant ainsi une preuve palpable de l'efficacité de mes médecines.

Je prépare aussi de la Salsepareille et des Pilules qui ne le cèdent en rien dans leur mérite particuliers à mon PAIN RELIEF.

A vendre par le Dr. E. St. Jacques, à St. Hyacinthe, et N. H. Dubord, Jr., à Acton Vale, en gros aux prix du manufacturier, et en détail par les druggistes et les marchands.

H. W. STANTON.

T. A. BERNIER,
AVOCAT.

BUREAU:—Bâtisses du COURRIER.

Suivra les Cours Civiles et Criminelles.
24 février 72.

AVIS PUBLIC.

Le Conseil d'Administration de la Société de Colonisation No. 1 de St. Hyacinthe vient de nommer un comité qui est spécialement chargé de l'immigration Européenne.

Ce comité, composé de MM. B. de La-Brière, T. A. Bernier et du sousigné, désire s'informer quelles sont les personnes qui, dans le comté de St. Hyacinthe, peuvent offrir une position aux immigrants.

Les immigrants que l'on se propose d'attirer ici quant à présent sont des fermiers belges et des servantes prises parmi les orphelines de la dernière guerre.

Toutes personnes du comté qui ont des terres à vendre, à louer ou à donner à ferme sont donc priées de le faire connaître sans retard par une lettre adressée à un des membres du dit comité; cette lettre devant contenir la désignation de la terre, le nom de la paroisse et du rang où elle est située, le prix de vente, du loyer ou les conditions de fermage et en général toutes informations que l'on jugera convenable de donner suivant le cas.

Les personnes qui ont besoin de garçons de ferme, de jardiniers, etc., sont également priées de transmettre immédiatement leur demande écrite à un des trois membres du comité en ayant soin de mentionner le genre d'ouvrage que l'on entend donner à faire et les gages qu'on est disposé à payer.

Les personnes qui ont besoin de servantes sont aussi priées de produire une demande écrite avec mention de l'ouvrage et des gages tel que ci-dessus.

On pourra obtenir de plus amples informations en s'adressant verbalement aux membres du comité.

Toutes lettres adressées aux membres du comité devront être affranchies.

St. Hyacinthe, 22 Janvier 1872.

J. A. CHICOINE,
Secrétaire-Trésorier.

On demande
10,000 douzaines de chapeaux de paille de diverses qualités pour lesquels je paierai le plus haut prix en argent ou échange.
J. F. McBRIDE, Rougemont, P. Q.

Machines à Coudre.

Ayant quelques années d'expérience dans le commerce des machines à coudre, je suis prêt à ou nir au public de Rougemont et de tous les environs plus ou moins espérés de machines à coudre à double, variant dans les prix de \$5 à \$70 suivant la qualité. Toutes machines garanties pour un an. Aussi les conditions les plus libérales accordées. Venez me voir avant d'aller ailleurs.

J. F. McBRIDE, Rougemont P. Q.
Rougemont, 22 déc 71—3 m—1 f p s—2 p.

Pour déjeuner—Epps's Cacao Cacao de Epps Agréable et réconfortant.—Par une connaissance parfaite des lois naturelles qui gouvernent le travail de la nutrition et de la digestion et par une attentive application des propriétés salutaires que contient le Cacao bien choisi, M. Epps est arrivé à fournir à nos tables pour le déjeuner, un breuvage délicatement aromatisé, lequel peut nous économiser bien des mémoires de médecin.—Civil Service Gazette.

Pour préparer ce CHOCOLAT, il n'est pas nécessaire de la faire bouillir
LES PAQUETS SONT ÉTIQUETÉS
JAMES EPPS & Co., Homœopathic Chemists
London

POUR QUELLE RAISON. Le Dispensaire des États-Unis parle de l'écorce de cerisier sauvage comme étant un des plus excellents remèdes indigènes. Une analyse du Dr. Praxter constate la présence, d'empois, arcanson, tonnin, acide gallique, matières grasses, lining matière colorante rouge, sels de chaux, et potasse de fer. Il obtint aussi une huile volatile avec de l'acide hydraçyanic. Cette écorce est un bon tonique, calmant l'irritabilité nerveuse, et les artères. Il est admirable, dans les débilités d'estomac, ou du système, unis à l'irritation. Quand il est pris en abondance, il diminue l'action du cœur à cause de l'acide hydraçyanique. Ce remède est très utile dans les fièvres scorfuléuses et la consommation, dans la dyspepsie et les fièvres intermittentes. L'écorce de Cerisier Sauvage entre pour beaucoup dans la composition du fameux médicament indien le Grand Remède Sha honées, qui guérit comme par enchantement.

J'ai employé le Syrop composé d'Hypophosphites de Fellow's, très souvent dans ma pratique tant dans les maladies de l'estomac, telles que consommation, bronchites, etc., que dans les maladies des enfants du premier âge, ou de la poitrine des intestins avec de grands succès, et je le considère supérieur à toute autre préparation semblable mise devant le public.

CHANDLER CRANE, M. D.
Halifax Nouvelle-Ecosse.

Un cas de rhumatisme chronique d'une sévérité inaccoutumée guéri par le Liniment Anodyn de Johnson, a été certifié par une de nos échanges. Une forte bosse était sorti sur l'estomac et semblait faire partie des os de l'estomac.

Le mot le plus doux dans notre langue est Santé. Dès les débuts de la maladie employez les remèdes connus et appréciés. Pour la dyspepsie ou l'indigestion, employez les *Pillules Purgatives de Parson*. Pour la toux, les rhumes, et maux d'estomac, employez le *Liniment Anodyn de Johnson*.

Les médicaments du jour sont
LE LE

REMEDE

DU

PERE BRUNO



REMEDE

DU

PERE BRUNO

Qui est un ANTI-DOULEUR universel et la PENACEE DES INDIENS qui surpasse en activité toutes les SALSEPAREILLES en usage. En vente chez tous les pharmaciens et spécialement chez les propriétaires.

PICAULT & FILS,

Pharmaciens-chimistes.

75, Rue Notre-Dame, coin de la Rue Bonsecour,
MONTREAL

Consultations gratuites.
1^{er} septembre 1871.

TERRES AVENDRE

A Waterloo, P. Q., un emplacement d'une dimension convenable, situé au centre de ce florissant village, à proximité de l'Eglise catholique du Palais de Justice, du Bureau de Poste et du marché récemment construits. Cet emplacement est bâti d'un magnifique bloc en briques à deux étages, tout neuf et maintenant occupé comme magasin et résidence privée. Les titres de l'immeuble sus-décrié sont incontestables.

Pour les conditions qui sont des plus libérales. S'adresser à Waterloo, au propriétaire,
ISIDORE BEAULNE,
ou à
LOUIS JODOIN, Notaire.
St. Hyacinthe, 14 Nov., 1871.

Le soussigné offre en vente sa belle terre située à St. Paul d'Abbotsford, Comté de Rouville, à mi-chemin de l'Eglise à St. Pie; versant Sud-Ouest de la Montagne d'Yamaska, de six arpents sur trente, ayant 135 arpents en paccage, prairie et culture, avec verger et jardin le rest. en BEAU BOIS DE RESERVE comprenant DEUX SUCRERIES.

Une BONNE MAISON EN PIERRE, DEUX GRANGES, HANGAR, et AUTRES BATISSES dessus érigées; avec un BEAU RUISSEAU descendant de la montagne, qui fournit l'EAU DANS LA MAISON aux BATIMENTS et AUX PARCS; et qui donne de plus un POUVOIR D'EAU CONSIDERABLE pendant neuf à dix mois de l'année. Conditions faciles.

W. W. O'DWYER.

St. Paul d'Abbotsford 1 août 1871.

Un superbe emplacement situé à Waterloo P. Q. A une dimension convenable, avec dépendances consistant en une magnifique bâtisse en briques à deux étages et demi—en face de l'hôtel "FOSTER HOUSE" à une minute de la Station du Chemin de fer, grange, remise, etc. La bâtisse en briques est occupée depuis plusieurs années comme magasin et résidence privée, et peut aussi servir pour un hôtel, une licence d'hôtel est garantie par le vendeur à tout acquéreur. Pour les conditions qui sont des plus libérales.

S'adresser au Propriétaire à

MICHAEL LEONARD,

ou à

LOUIS JODOIN, Notaire

Waterloo 8 Nov. 1871.

Dans la paroisse de St. Dominique, 3e rang une terre de deux arpents de front sur trente de profondeur avec maison, grange et autres bâtisses pour les besoins de la ferme.

Plus de trente arpents sont en bon état de culture et dans le reste on peut trouver de quoi chauffer la maison pour toujours.

Les conditions seront faciles. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux à

J. BTE. DAVIAU.

St. Dominique, 25 Novembre 1871—3 m.

Une belle et grande maison en briques, de 40 pieds sur 30, entourée d'un joli bocage, et possédant des dépendances commodes.

Un jardin planté d'arbres fruitiers fait partie de l'emplacement qui a treize perches et deux pieds de front sur trois cents pieds de profondeur, et est agréablement situé sur les bords de l'Yamaska, dans la paroisse de St. Hyacinthe-le-Confesseur, près du pont connu autrefois sous le nom de Pont l'Heureux.

Pour les conditions les personnes qui désireraient acheter sont priées de s'adresser à l'Hôtel-Dieu.

St. Hyacinthe, 29 janvier 1872.

Une terre de trois arpents de large sur vingt arpent de haut dans le rang St. Julie paroisse de St. Hugues, avec Maison, Grange, Hangar, et autres bâtisses.

20. Une terre de 3 arpents de front sur 21 de profondeur, dans le Rang de St. Prime, paroisse de St. Guillaume. Les conditions seront très libérales.

S'adresser au propriétaire au Rang de St. Julie paroisse de St. Hugues.

LEANDRE TURCOT.

St. Hugues 3 Février 1872.—3m. p.—2

A VENDRE

LA RUCHE AMELIOREE de VALIQUET
OU
RUCHE DE LA FERMIERE CANADIENNE.
PRIX \$2.50.
BOITES A RECOLTER LE MIEL POUR LE
COMMERCE.

PRIX CHAQUE 15 CENTS.

Les personnes qui achètent cette ruche, peuvent s'adresser au soussigné pour avoir les renseignements qui les rendront capables de Bien hiverner les ruchées d'abeilles et de n'en point perdre.

D'empêcher les abeilles de se piller entr'elles. De les empêcher de s'épuiser par trop esaimier.

D'avoir des colonies fortes en abeilles afin de faire une plus grande récolte de miel et d'éviter la teigne d'attaquer les ruches.

Aussi une foule d'autres renseignements qui assurent à ces personnes le succès dans la culture des abeilles.

Les personnes qui feraient, ou feraient faire des ruches, ou des boîtes à récolter le miel sur le plan de celle de la *Fermière Canadienne*, avant que d'un avoir acheté le droit du soussigné, seront poursuivis pour usurpation de ses droits de *patente*.

Le soussigné fabrique au choix des acheteurs, toutes espèces de ruches améliorées, ou peut aussi se procurer de ces ruches chez M. Wm. Evans, à Montréal, et chez M. Maynard, à St. Hyacinthe.

T. VALIQUET,

Apiculteur, à St. Hilaire Station.

Perdue.

Dimanche dernier, dans l'après-dîner, il a été perdu depuis l'école des Saints Anges, en cette ville, à St. Pie, une chape en casimir carotée par grands carreaux, avec un carreau brun foncé, le bord blanc et brun.

Toute information tendant à la faire retrouver sera reçue avec reconnaissance chez Ed Chagnon, près de l'école des Saints Anges en cette ville.

St. Hyacinthe, 17 janv 72.



Le Mari.—Marie, tiensma chère: j'arrive justement de la ville et j'ai apporté avec moi toute notre commande, thé, café, calicot, et enfin une charge de.....

La Femme.—(l'interrompant), et tu as oublié le Pain-Killer.

Le Mari.—Ah, non! je ne pouvais oublier cela car tous les magasins en sont remplis et de plus les clôtures, les roches et les maisons sont remplis d'affiches qui nous y font penser, elles ont "Pain-Killer" écrites en grosses lettres. Le marchand dit que le Pain-Killer doit être dans toutes les maisons et dans un endroit où on puisse le trouver même à la noirceur.

La Femme.—Il faut que cela soit bon, car la femme Parson ne l'élèverait pas jusqu'aux nues comme elle le fait.

Le Pain-Killer est un remède pour les douleurs internes et externes. Les maux intérieurs, Crampes, Spasmes, Froids subits et dérangement d'intestins, quelques Gouttes dans le Peau donneront un soulagement immédiat. Comme finiment il est sans égal, il arrête la touleur instantanément. Soyez certain de nous procurer la bonne faite par Perry Davis & Sons à New York par tous les pharmaciens et les groceries.

15 février 1871

REMEDES DE RADWAY

Santé! Beauté!!

Sang fort, pur et riche—Accroissement de la chair et du poids—
Peau transparente et beau teint
Assurés atous.

SALSEPAREILLE RESOLUTIVE DE RADWAY.

A effectué les guérisons les plus étonnantes
Les changements que le corps subit sont si rapides que chaque jour on le voit accroître en chair et en pesanteur

Les Scrofules, la Consommation dans leurs formes multiples, les ulcères à la gorge, à la bouche, les tumeurs, les maux d'yeux, le distillement des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, les maladies de la peau dans leurs formes les plus dangereuses, les éruptions, les érysipèles, les vers dans la chair, la tigne, les tumeurs, les cancers, les transpirations la nuit, ne peuvent échapper à l'influence de la Salsepareille de Radway et un usage de quelques jours prouvera sa puissance curative.

Non-seulement la SALSEPAREILLE de Radway excelle tous les remèdes connus, mais elle est le seul remède positif pour LES ROGNONS ET LA VESSIE, Maladie Urinaire, la pierre, la diabète, la goutte et autres maladies analogues

Dans toutes les conditions la SALSEPAREILLE RESOLUTIVE de RADWAY, aidée par l'application du READY RELIEF de RADWAY, à l'épine dorsale et avec les intestins régulés par une ou deux des PILULES REGULATRICES de RADWAY par jour, produira bientôt une guérison complète. Dans peu de jours le patient pourra fonctionner sans douleur, et son urine reprendra son état normal

TUMEUR DE 12 ANS GUERIS PAR LA RESOLUTIF DE RADWAY

Beverly, Mass, 18 juillet 1869.
Dr Radway.—J'ai eu une tumeur dans les ovaires et les intestins. Tous les médecins m'ont condamnée. J'essayai tout ce qui me fut recommandé, mais rien n'y fit. Je fis usage de votre Résolutif, mais sans y avoir aucune confiance. J'en pris six bouteilles et une boîte de pilules et deux bouteilles de votre Ready Relief et je me sens mieux et des plus heureux que je ne l'ai été depuis 12 ans. Vous pouvez publier ce témoignage si vous voulez.

HANNAH P. KNAP.

Une lettre importante d'un homme éminent et résidant à Cincinnati, Ohio, connu depuis 40 ans aux éditeurs de livres dans les Etats-Unis :

New-York, 11 oct. 1870.

Dr. Radway.—Cher monsieur.—Le sentiment du devoir m'a engagé à faire connaître au public ce qui produit votre médecine sur moi. Pendant plusieurs années, j'ai été affecté de quelque malaise dans la vessie et les organes urinaires : il y a 12 mois, le mal avait atteint les proportions d'une maladie dangereuse que les médecins avaient dit incurable, vu mon âge, 73 ans. J'avais lu les guérisons étonnantes opérées par vos remèdes, et il y a quelques mois, je lus une notice dans le *Saturday Evening Post*, de Philadelphie d'une guérison opérée par une personne qui avait souffert aussi longtemps que moi-même. Je me procurai vos remèdes et en fis usage. En trois jours, j'ai éprouvé du mieux et je me sens aussi bien que jamais je n'ai été.

C. W. JAMES, Cincinnati, Ohio.

R. R. R.

Le Ready Relief de Radway
Guérit les douleurs les plus grandes

EN MOINS DE 20 MINUTES

LE READY RELIEF DE RADWAY

GUERIT TOUTES LES MALADIES.

C'est le premier et c'est le seul

Remède contre les douleurs

Qui arrête instantanément les douleurs atroces soulage les inflammations et guérit les congestions des poumons, de l'estomac, des intestins ou autres organes par une application de une à 20 minutes, quelle que soit la violence de la douleur. Êtes-vous cloué sur votre lit par un rhumatisme, êtes-vous infirme, nerveux, névralgique ou assailli par la maladie.

LE READY RELIEF DE RADWAY

vous procurera soulagement instantané.

L'inflammation des reins, l'inflammation de la vessie, l'inflammation des intestins, la congestion des poumons, le mal de gorge, la difficulté de respirer, la palpitation du cœur, l'hystérie, le croup, la diphtérie, le catarrhe, l'influenza, le mal de tête, le mal de dents, la névralgie, le rhumatisme.

L'application du READY RELIEF sur les parties affectées par la maladie procurera du soulagement.

Vingt gouttes dans un demi-verre d'eau guériront en quelques instants les crampes, les spasmes, les brûlements d'estomac, la maladie du cœur, la diarrhée, la dissenterie, les coliques, toutes les douleurs internes.

Les voyageurs de voient toujours porter une bouteille du READY RELIEF DE RADWAY avec eux. Que quelques gouttes dans de l'eau préviendront la maladie provenant d'un changement d'eau.

LA FIEVRE.

Nul remède au monde ne guérit la fièvre aussi rapidement, avec l'aide des Pilules de Radway, que le READY RELIEF de Radway.

LE READY RELIEF DE RADWAY

est le remède le meilleur, le plus sûr et le meilleur marché dont on puisse faire usage.

Personne

ne sera plus torturé par la fièvre, s'il prend de READY RELIEF de Radway et tient ses intestins en ordre avec les Pilules de Radway. Des centaines de personnes dans l'ouest peuvent l'attester.

N. B.—Voyez si chaque bouteille porte un bouchon en caoutchouc.

En vente chez tous les droguistes.
Prix 25 cents.

Les Pilules Purgatives

DU DR. RADWAY SANS GOUT.

Élégamment recouvertes d'une gomme douce Purgent, régularisent, purifient, nettoient et fortifient.

Aussi elles guérissent toutes maladies : de l'estomac, du foie, des intestins, des reins, de la vessie, les maladies nerveuses, le mal de tête, la constipation, la fièvre bilieuse, les hémorrhoides et tous les dérangements internes.

Elles effectuent infailliblement une guérison positive.

ELLES SONT PUREMENT VEGETALES ne contiennent pas de mercure, de minéraux ou de Drogues nuisibles.

Quelques doses des PILULES DE RADWAY délivreront le système de tous les troubles provenant du mauvais état des organes digestifs tels que la constipation, l'acidité de l'estomac, les nausées, le dégoût de la nourri-

ture, le vertige, la difficulté de la respiration les suffocations, les douleurs dans le côté, dans la poitrine, etc., etc.

Prix, 25 cents la boîte.

S'adresser par lettre affranchie à

RADWAY & Co.

430 Rue St. Paul, Montréal.

St. Hyacinthe, 1 août 1871.

Prenez garde aux Contrefaçons. Demandez pour le Récupérateur Rapide Radway et n'en prenez pas d'autres.

En vente chez tous les Pharmaciens



Guérison de la Bronchite.

Smithfield.

J. C. CHAMBERLAIN, écuyer.—Le présent est pour certifier qu'il y a environ trois ans, je fus affecté d'une bronchite, qui dura environ 18 mois. Je souffrais tellement par le défaut de respiration qu'il était très-difficile pour moi de parler, et pendant la nuit je me levais souvent sur mon lit pour m'empêcher d'étouffer. J'eus recours à trois des médecins les plus éminents dans le comté de Northumberland pendant environ une année sans en recevoir aucun avantage. Effectivement je continuais à empirer. Enfin on me conseilla de faire usage du Grand Remède Shoshonee. J'en achetai une bouteille et je la pris et quand je fus à peu près fini je commençai à ressentir un peu de mieux. Je continuai à en faire usage jusqu'à ce que j'en eus pris trois bouteilles, quand à ma satisfaction, je trouvai que j'étais aussi bien que je l'avais été avant ma maladie, et j'ai conservé ce bien-être depuis.

JOHN SILVER.

Aesermenté devant moi, à Smithfield, ce 6e jour d'avril 1870.

J. M. WELINGTON, J. P.

GUERISON ETONNANTE DE LA MALADIE DES POUMONS.

Brooklyn, 5 avril 1870.

J. C. CHAMBERLAIN, écuyer.—Monsieur—Je certifie que ma femme était très-malade de la maladie des poumons. Le médecin l'avait abandonnée. Il avait déclaré qu'il y avait des tubercules sur les poumons et que la médecine ne pouvait rien faire. En dernier ressort j'achetai une bouteille du Grand Remède Shoshonee. Au bout de deux jours, les symptômes changèrent au mieux. Elle continua à s'améliorer si rapidement qu'après la première bouteille, elle pouvait s'asseoir. En continuant le remède elle se rétablit parfaitement.

Vous pouvez publier ces faits pour l'avantage de ceux qui seraient affectés de la même maladie.

T. C. BROWN, Ministre Episcopalien Méthodiste.

AGENTS.—St. Hyacinthe, Dr. E. St. Jacques. Ste Marie de Monnoir, C. F. Beauchemin. L'Épave, J. Maillette. Acton-Val, J. McRrier. Hoxton-Falls, Marshall et Jackson. Milton, H. Hackett. Chambly, John Hackett. Roxton-Pond, R. A. Kimpton. août 1871.



Proclamons la bonne nouvelle !

Que le *Grand Remède Shoshonee et Pilules* de l'éminent *Homme-Médecin* Indien, le Docteur *Lewis Josephus*, de la grande *Tribu des Shoshonees*, *Colombie Anglaise*, accomplit les guérisons les plus merveilleuses et les plus étonnantes que l'on ait jamais mentionnées dans le monde. Jamais dans les annales de l'histoire Médicale Canadienne, un tel suc n'a marqué jusqu'ici l'introduction d'aucune médecine.

POURQUOI ?

SIMPLEMENT parce que les nombreux ingrédients médicinaux précieux (tels que les extraits de l'écorce le cerisier sauvage, Podophyllum, Juniper, Quassia, Smartweed, Dan telion, Myocyanus, Nux Vomica, extrait composé de Jolocyathe, Jaip, Souotrine, Aloes, Capsicum, etc., etc.) qui entre dans la composition de la médecine combinée, sont tellement et si harmonieusement combinés et composés qu'on en fait le remède le plus efficace qui soit dans le monde connu, et ne peut qu'agir sur le système d'une manière très-satisfaisante et très-désirable. Quelque soit votre état et quelque soit le temps, ce remède atteindra le mal, et vous serez étonnés de la manière prompte avec laquelle vous serez rappelés à une santé parfaite et à vos pleines vigueurs.

Cette médecine est agréable et on peut la prendre en toute sûreté, avec la certitude qu'elle opérera une guérison permanente dans toutes des maladies de la gorge, des poumons, du foie des reins, des organes digestifs, etc., etc., ainsi que les scrofules, les diverses maladies de la peau, les humeurs et toutes les maladies provenant de l'impureté du sang excepté la troisième phase de la consommation. On pourra obtenir en se procurant le traité ou l'almanach ou les circulaires chez tous les droguistes respectables au Canada, toutes les informations désirées, avec des directions complètes sur la manière de faire usage du Remède et des Pilules Shoshonees; ce livre que l'on peut obtenir gratis, contient aussi des témoignages et des certificats de guérisons.

1 riz du Remède en grande bouteille d'une pinte 1.00 piastre. Pilules, 25 cents la boîte.

AGENTS.—St. Hyacinthe, Dr. E. St. Jacques Ste. Marie de Monnoir, C. F. Beauchemin. Upton, J. Mallette. Acton-Vale, J. Morrier. Roxton-Falls, Marshall et Jackson. Milton, Thos. Hackett. Chambly, John Hackett. Roxton-Pond, R. A. Kington. 24 août 1871.

POUR LE RHUMATISME ET LA GOUTTE.

Le Remède du Dr. BIRNBAUM pour le Rhumatisme et la Goutte, est connu partout en Europe comme étant le plus efficace de tous les remèdes pour la guérison immédiate et définitive, du rhumatisme, de la goutte, de la goutte volante, de l'inflexibilité des membres ou des jointures, de l'entorse et de l'engourdissement, névralgie.

Un seul essai est suffisant pour en prouver l'efficacité. Faites-en usage dans un des cas mentionnés et vous trouverez que c'est un bienfait réel. CHARLES MARTIN, 30 carré Victoria.

Seul agent pour le Canada et les États-Unis.

Certificats.

Après avoir souffert énormément pendant un mois d'un rhumatisme obstiné qui m'avait forcé de rester au lit pendant presque toute une semaine sans pouvoir me tourner, malgré tous les efforts d'un des premiers médecins de cette ville, un ami m'a donné une bouteille du "Remède du Dr. Birnbaum" contre le Rhumatisme et la Goutte. Ayant appliqué ce remède seulement deux fois, j'éprouvai de suite un tel soulagement qu'il m'a été possible de me lever immédiatement, et au bout de trois jours, je me trouvais entièrement guéri.

P. BOURDEAU, de la maison Bourdeau & Barbeau Montréal, 7 oct, 1871.

Montréal, 2 oct 1871.

Ma sœur ayant eu une attaque sérieuse de Rhumatisme, je me procurai pour elle le remède du Dr. Birnbaum contre le rhumatisme et la goutte, qu'un ami m'avait recommandé. Il faut avouer que je ne peux pas parler trop hautement de l'effet merveilleux de ce remède parce que la douleur cessa à très l'avois employé seulement deux fois, et l'enflure disparut en peu de jours.

W. MCKAY, Professeur à l'École Commerciale Catholique.

CHARLES MARTIN, Seul Propriétaire, 30 Place Victoria. Montréal. A vendre chez tous les Pharmaciens. 1 fév 72—12 m.—1 j.



None Genuine unless signed I. BUTTS.

Ce célèbre remède n'assèche pas seulement la toux en en laissant exister la cause, comme tout la plupart des autres préparations, mais il relâche et nettoie les poumons et diminue l'irritation, détruisant par là la cause de la maladie. SETH W. FOWLE & FILS, propriétaires, Boston. En vente chez tous les pharmaciens et marchands de médecines.

Iron in the Blood!



The PERUVIAN SYRUP makes the weak strong, and expels disease by supplying the blood with NATURE'S OWN VITALIZING AGENT—IRON. Caution.—Be sure you get Peruvian Syrup. Pamphlets free. J. P. DINSMORE, Proprietor, No. 36 Dey St., New York. Sold by Druggists generally.

AVERTISSEMENT.—Le Sirop véritable porte son nom—"Peruvian Syrup" (non pas "Peruvian Bark")... soufflé dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. J. P. DINSMORE, propriétaire, 38, Dey Street New-York.

En vente chez toutes les pharmacies. 10r mars 1872—12-15-1.

SYROP D'HYPHOPHOSPHITE
COMPOSE DE
FELLOWS'

Le pouvoir d'arrêter la maladie que possède cette médecine est honorablement reconnue par la faculté médicale partout où il a été introduit et l'augmentation rapide du débit qui s'en fait est la meilleure garantie de l'estime dont il jouit dans le public.

Ce sirop guérit la *Consommation Pulmonaire* premier et second degrés; soulage et prolonge la vie au troisième; il guérit l'asthme, les bronchites, Laryngites, rhumes et la toux; il guérit toutes maladies provenant du besoin d'Action Musculaire et de Force nerveuse tel que mouvement du foie et des reins, Dyspepsie, faiblesse et inaction du cœur, Paralyse locale et générale, Aphonie ou perte de la voix. Il guérit la *Leuchora*, *Choloros*, *Anémie* et purifie le sang.

Prix, \$1.50; Sirop pour \$2.50.

JAMES I. FELLOWS, Chimiste
St. John, N.B.

27 avril, 1871.

MARQUES POUR MOUTONS

DE DANA

Patentées,



Ces marques sont ce qu'il y a de meilleur marché, de plus durable, ce qui donne le moins de trouble et c'est l'invention la plus complète. Elles sont employées et recommandées par plusieurs des meilleurs éleveurs dans les États Unis et le Canada, tels que J. B. Loring, de Salem, Mass., président de la société des producteurs de laine de la Nouvelle-Angleterre; John S. Ross, Hennesin, Illinois; Professeur M. Miles, du Collège d'Agriculture de l'État, Lansing, Michigan; Hon. George Brown, Toronto Ont; John Snel, Edmonton, Ont. Sur chaque marque est estampée le nom du propriétaire et le numéro du mouton.



Elles se sont envoyées free par la poste ou l'Express pour seulement 4 cts chaque et peuvent durer vingt ans. L'argent doit accompagner tous les ordres.

ARCHIBALD YOUNG
Sarnia, Ont.

Tous ordres adressés au bureau de Courrier ou du Journal d'Agriculture pour aucune quantité sera remplie au prix ci-dessus aussi vite que les marques seront faites et envoyées.

CAMILLE LUSSIER.